

Table des matières

***Préconisation sur l'utilisation des logiciels gratuits* 3**

Public : personnels gérant un ou plusieurs postes informatiques

Logiciels

Le matériel du Cnam ne doit bien évidemment héberger que des logiciels pour lesquels l'établissement dispose d'une licence en bonne et due forme.

Pour les acquisitions de logiciels, voir [Marchés, achats](#).

Les logiciels doivent être tenus à jour régulièrement.

Attention à n'installer de logiciels que depuis une « source de confiance » (le site de l'éditeur). Si une somme de contrôle ou une signature sont fournies, ne pas manquer de les vérifier.



En effet, des logiciels usuels sont parfois « repackagés » (avec des *malwares* comme des *spywares* ou *info stealers*, [logiciels furtifs qui dérobent les mots de passe saisis sur l'ordinateur infecté](#)) avant d'être redistribués.

Parfois même, de soi-disant antivirus (gratuits) ne protègent en rien, mais espionnent l'utilisateur et exportent les données sensibles.

Pour réduire les risques, limiter autant que possible les logiciels installés et désinstaller ceux qui ne sont plus nécessaires.



Règle : comme pour le matériel, il est indispensable de disposer d'un inventaire à jour des logiciels installés (versions, licences, factures, déploiement, etc.).

Préconisation sur l'utilisation des logiciels gratuits

Le choix des logiciels à installer doit être guidé, dans la mesure du possible, par [les préconisations gouvernementales](#).

Plus généralement, il existe des outils libres de bonne facture et qui garantissent que les données

personnelles ne seront pas exploitées. Voir par exemple la liste sur [l'annuaire de Framasoft](#).

From:

<https://assistancedsi.cnam.fr/> - **Assistance DSI**

Permanent link:

<https://assistancedsi.cnam.fr/comp/softs>

Last update: **2024/10/17 11:39**

